

Macron-Belloubet : 216 Gilets jaunes en prison, bientôt 500 djihadistes relâchés !

écrit par Pierre Cassen | 4 janvier 2019



Le ministère de l'Intérieur refuse de communiquer sur les chiffres des voitures incendiées, dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Le chiffre de 600, avancé, paraît largement minimisé. Par contre, le ministère de la Justice n'a pas les mêmes pudeurs. Les services de Nicole Belloubet viennent de donner des chiffres qui font froid dans le dos. Nous apprenons qu'entre le 17 novembre et le 17 décembre, à l'occasion des différents actes des Gilets jaunes, pas moins de 216 Gilets jaunes ont été jetés en prison ! C'est un record absolu dans la répression d'un mouvement social, où nous en sommes par ailleurs à 10 morts.

De quoi illustrer cette remarquable chanson de Marguerite, « Les Gentils, les Méchants », sa première, tournée sur un

rond-point tenu par des Gilets jaunes.

Je regrette vraiment de ne pas avoir disposé de ces chiffres à 11 heures, ce jeudi, quand j'ai mis en ligne cette vidéo dénonçant l'arrestation d'Éric Drouet, dans laquelle j'ai vu la confirmation de la volonté de ce régime de briser les Gilets jaunes par tous les moyens, y compris par une répression féroce, exercée au droit d'une supposée défense de la République que nos dirigeants bafouent quotidiennement.

Mais le pire n'est pas là, et ce ne sont pas les chiffres définitifs, loin s'en faut. RTL nous annonce ces faits :

Et les autres peines se comptent, elles, par centaines : peines de prison ferme avec aménagement, bracelet électronique ou travaux d'intérêt général, prison avec sursis, interdiction de paraître dans certaines villes également. 4.570 personnes au total ont été placées en garde à vue (1567 à Paris et 3003 en région, entre le 17 novembre et le 17 décembre), et seuls 825 dossiers ont été classés sans suite. Des milliers de poursuites sont donc engagées.

Toujours selon les chiffres du ministère de la Justice, 697 comparutions immédiates ont déjà eu lieu, mais tout le monde n'a pas encore été jugé. Loin de là. Des centaines d'audiences sont en effet attendues dans les prochains mois. Les affaires les plus graves comme l'incendie de la préfecture du Puy-en-Velay, les lynchages de policiers ou le vol d'un fusil d'assaut à Paris font l'objet d'enquêtes judiciaires afin de retrouver les responsables.

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/gilets-jaunes-216-personnes-incarcerees-un-record-pour-un-mouvement-social-7796112085>

Les personnes arrêtées sont-elles de dangereux délinquants ? Loin s'en faut pour nombre d'entre elles. On sait que trois Gilets jaunes, à Angoulême, seront jugés pour avoir organisé

symboliquement un procès, condamné Macron à mort, et avoir décapité un mannequin.



On sait qu'avant sa deuxième arrestation (je n'ose écrire seconde...), Éric Drouet, interpellé une première fois, passera au tribunal au mois de juin, accusé d'avoir été porteur (sans s'en servir) d'une arme de type D.



Le député LREM Christophe Lejeune n'a pas supporté qu'un Gilet jaune crie « Guillotine » en sa présence...

Décidément, ce régime, qui se réclame pourtant de l'héritage de la Révolution française, paraît avoir des problèmes avec l'usage du mot « guillotine », et à toute référence avec cette période. On se demande pourquoi... Ainsi, à Vesoul, un malheureux ouvrier agricole de 51 ans vient-il d'être condamné, ce 3 janvier, à 4 mois de prison avec sursis, rien de moins. Son crime ? Avoir crié, alors que le député LREM Christophe Lejeune était au cœur d'une vive discussion avec les Gilets jaunes « Guillotine, guillotine ! ».

https://français.rt.com/france/57501-gilets-jaunes-manifestant-garde-a-vue-crie-guillotine-elu-lrem-video?utm_source=browser&utm_medium=push_notifications&utm_campaign=push_notifications

Tout retourné, le vaillant député LREM avait couru moucharder ces propos à la police, et la machine s'est mise en branle. Pour ces simples propos, il s'est donc trouvé un procureur de la République, Emmanuel Dupic pour déclarer au sujet de la plainte : « *Ce type de plainte est rare. On est face à une remise en cause des fondements de la démocratie, on ne peut pas accepter de telles menaces à l'encontre d'un élu.* »



Le procureur Dupic (cela ne s'invente pas) n'a pas paru apprécier qu'on évoque la guillotine en évoquant un député LREM...

J'avoue, quand je vois une justice fonctionner ainsi, être particulièrement inquiet pour les sites qui ont, depuis longtemps (cela a commencé sous le quinquennat de Hollande), représenté des élus avec une guillotine en arrière-plan. Et aujourd'hui, Macron n'échappe pas à cette comparaison historique.



Le Parquet va-t-il interdire ce genre de dessins, ce qui, de la part de toute la clique « Je suis Charlie », serait pour le moins cocasse. Mais il est vrai que, quand on voit une Anne Hidalgo, autre grande égérie de « Je suis Charlie », poursuivre devant les tribunaux notre dessinateur Ri7 et moi-même, suite à ce dessin, il faut s'attendre à tout, de la part du camp qui ose se dire « progressiste ».



Donc, à ce jour, alors que des milliers de poursuites engagées n'ont pas encore été jugées, on constate qu'une comparution immédiate sur trois se traduit par une peine de prison. On ignore, par la suite, combien d'autres Gilets jaunes vont se retrouver sous les barreaux, de la part d'un gouvernement dont les ministres ne cessent de répéter, pour justifier la non-construction de places de prison supplémentaires et le scandaleux laxisme de nombre de juges, que « la prison n'est pas la solution ».

Allons-nous dépasser les 500 Gilets jaunes emprisonnés ? Tel que c'est parti, c'est fort possible.



500, c'est justement le nombre de djihadistes de retour de

Syrie que Nicole Belloubet envisage de libérer, en 2019 ! Autrement dit, pour incarcérer des Gilets jaunes, on va remettre en liberté des détenus (rappelons que selon Jack Lang, les musulmans représentaient 70 % des prisonniers) qui ne cachent pas leur volonté d'imposer la charia, et de préférer les lois d'Allah à celles de la République.

<https://ripostelaique.com/nicole-belloubet-la-femme-aux-500-djihadistes-bientot-liberes.html>

https://www.lepoint.fr/politique/selon-nicole-belloubet-450-radicalises-sortiront-de-prison-d-ici-fin-2019-06-06-2018-2224619_20.php

Faut-il rappeler d'autre part, dans la France de Macron-Belloubet, qu'on peut être un multirécidiviste, fiché S, condamné 27 fois par la justice, à l'âge de 29 ans, reconnu comme musulman radicalisé, et se balader en liberté, comme l'assassin de Strasbourg ?

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/12/12/2923518-29-ans-27-condamnations-casier-judiciaire-surcharge-cheryf-chekatt.html>

Mais il faut croire que ce genre de personnage ne menace pas, eux, les fondamentaux de la République...

Voilà, en résumé, le programme de Macron-Belloubet : répression féroce contre des Gilets jaunes, laxisme avec les islamistes, et remise en liberté de djihadistes de retour de Syrie.

Il faut décidément se débarrasser au plus vite de ce président et de son régime...